

FOIRE AUX QUESTIONS

Questions	Réponses
Est-ce que je dois payer pour le stationnement les jours fériés?	Non, il sera inscrit sur l'écran et il sera impossible d'entrer un numéro.
À qui dois-je m'adresser si mon véhicule a été remorqué?	Service des travaux publics > 450 778.8470
Où dois-je payer ma contravention?	À l'hôtel de ville, à votre institution bancaire ou sur notre site Internet au www.ville.st-hyacinthe.qc.ca , section Ville > Paiements en ligne.
J'ai payé mon stationnement et j'ai reçu une contravention. Comment faire pour la contester?	Vous devez remplir le plaidoyer de culpabilité au verso du constat d'infraction et joindre la preuve de paiement.
Comment faire pour me procurer une vignette de stationnement?	Visitez notre site Internet au www.ville.st-hyacinthe.qc.ca , section Service aux citoyens > Stationnement.
Si je fais une erreur en entrant mon numéro de place, est-ce possible de la corriger?	Si la transaction est terminée, non, vous devez absolument recommencer votre transaction.
Est-ce que je peux payer mon stationnement par Internet sur téléphone intelligent ou mon ordinateur?	Oui.
Est-ce qu'il y a un service à la clientèle pour Sécunik?	Non, un guide d'utilisateur et une vidéo sont disponibles.
Comment faire pour rajouter du temps à mon stationnement?	Vous devez attendre que le temps soit écoulé. Par la suite, vous pouvez payer à un autre horodateur ou avec votre cellulaire.
Où puis-je stationner mon véhicule lors d'interdiction de stationnement de nuit?	Consultez la carte des stationnements publics .
Si l'horodateur est hors d'usage et qu'il n'accepte pas mon paiement, est-ce que je peux laisser mon véhicule à cet emplacement gratuitement?	Non, vous devez payer à n'importe quel autre horodateur.
Comment les préposés aux stationnements savent-ils que j'ai payé par téléphone?	Ils ont une liste constamment à jour des numéros de places de stationnement qui ont été payés.
Jusqu'à quelle heure dois-je payer mon stationnement?	Cela dépend de votre secteur. L'horodateur vous indiquera si la période de frais est terminée.